

**Conseil économique et social**Distr. limitée  
17 mars 2023Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances,**  
**de la planification et du développement économique**  
Quarante-et-unième réunion

Addis-Abeba (hybride), 15-17 mars 2023

Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen et adoption du rapport du Comité d'experts ;**  
**examen des recommandations et des projets de résolution**

## **Projet de résolution sur le renforcement de la sécurité énergétique et la mise en œuvre d'une transition énergétique juste en Afrique**

*La Conférence des ministres,*

*Préoccupée* de constater que l'Afrique compte plus de 589 millions de personnes sur les 733 millions qui n'ont pas accès à l'électricité dans le monde et 970 millions de personnes sur approximativement 2,4 milliards qui n'ont pas accès à des solutions de cuisson propre,

*Reconnaissant* la nécessité urgente de combler le déficit d'accès à l'énergie en Afrique et de garantir la disponibilité d'une énergie sûre, fiable et d'un coût abordable pour industrialiser le continent, stimuler les échanges et la croissance économique, réduire la pauvreté, accroître l'inclusion, maîtriser la croissance démographique et lutter contre l'urbanisation croissante et les effets des changements climatiques,

*Reconnaissant également* que des investissements très importants doivent être faits pour combler le déficit d'accès à l'énergie en Afrique, et préoccupée par le fait que moins de 2 % des investissements qui ont été consacrés à l'énergie propre dans le monde au cours de la dernière décennie ont été réalisés en Afrique,

*Reconnaissant en outre* qu'une transition énergétique véritablement juste pour l'Afrique doit passer par une hausse substantielle de la consommation d'énergie au-delà de ce qui est nécessaire pour un accès de base à l'énergie, et qu'en Afrique, une telle transition doit permettre non seulement de décarboniser l'énergie, mais aussi de lutter contre la pauvreté,

*Consciente* de la complexité de la situation économique mondiale et des difficultés auxquelles l'Afrique est confrontée, notamment le fait qu'elle a besoin d'une période plus longue pour sa transition énergétique et la nécessité pour elle de tirer parti de ses énormes ressources énergétiques, y compris le gaz, pour combler ses lacunes en matière d'énergie et de développement économique,

*Reconnaissant* que la transition mondiale vers les énergies propres constitue pour l'Afrique une occasion stratégique d'exploiter ses ressources énergétiques immenses, dont les minéraux essentiels au développement de technologies énergétiques vertes, de mettre en place et de promouvoir des chaînes de valeur régionales et mondiales dans les énergies propres, de favoriser l'émergence d'une industrialisation verte et de créer des millions d'emplois verts pour répondre aux besoins d'une population croissante de jeunes sur le continent,

---

\* E/ECA/COE/41/1.



*Réaffirmant* l'engagement de l'Afrique en faveur d'un avenir énergétique propre et les engagements pris par tous les signataires de l'Accord de Paris de réduire les émissions et de passer à une économie à faible émission de carbone,

*Reconnaissant* la nécessité d'apporter un soutien financier adéquat à l'Afrique pour faciliter sa transition énergétique sur une certaine période de temps,

*Prenant acte* du lancement par l'Union africaine, en juin 2021, du Marché unique africain de l'électricité, dont l'objectif est l'interconnexion de tous les États membres dans le cadre d'un marché de l'électricité efficace, durable et d'un coût abordable, apte à renforcer la sécurité énergétique du continent et à favoriser sa transition vers les énergies propres,

*Se félicitant* de la Position commune africaine sur l'accès à l'énergie et la transition juste, qui sera consolidée avec toutes les différentes propositions africaines sur l'accès à l'énergie et la transition énergétique juste, adoptée par le Conseil exécutif de l'Union africaine à sa quarante et unième session ordinaire pour tracer à court, moyen et long termes les voies du développement énergétique et accélérer ainsi les progrès vers un accès universel à l'énergie et une transition qui favorise aussi le développement de l'Afrique,

*Se félicitant également* du communiqué de Kigali sur une transition énergétique juste et équitable en Afrique, publié par les ministres et les représentants de haut niveau des pays africains à l'occasion du Forum mondial sur l'énergie durable pour tous, qui s'est tenu à Kigali du 17 au 19 mai 2022,

*Se félicitant en outre* de la décision sur l'énergie inscrite dans le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh adopté par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à sa vingt-septième session, ainsi que de l'Initiative pour une transition énergétique juste et abordable en Afrique lancée à cette même session

1. *Demande* à la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec les institutions continentales dont la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine, la Banque africaine d'import-export et la Banque africaine de développement, et des entités mondiales comme Énergie durable pour tous, d'aider ses membres à élaborer des plans nationaux de transition énergétique conformes à la Position commune africaine sur l'accès à l'énergie et la transition juste ;

2. *Demande* à la Commission économique pour l'Afrique, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, de définir un cadre de politique de sécurité énergétique à l'échelle du continent pour guider ses membres ;

3. *Demande* à la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec ses membres, les institutions financières nationales et régionales et les partenaires de développement, de mobiliser le secteur privé africain pour qu'il investisse dans la transformation énergétique et l'industrialisation du continent ;

4. *Demande* à la Commission économique pour l'Afrique d'accompagner ses membres dans leur transition vers une économie à faible émission de carbone, et notamment dans le développement de l'hydrogène vert, de la mobilité électronique et de la numérisation qui sont des éléments importants d'un programme de transition énergétique juste et équitable, et de mettre en place des mesures propres à renforcer la coopération régionale et à améliorer aussi bien l'accès à l'énergie que la transition énergétique ;

5. *Engage* la Commission économique pour l'Afrique à continuer d'aider ses membres à renforcer leurs capacités institutionnelles et humaines et à favoriser ainsi des transitions énergétiques justes, à encourager les investissements dans les énergies propres, à lutter contre l'insécurité énergétique sur le continent et à tirer parti des nouvelles possibilités qu'offre le développement de l'hydrogène vert pour le bien de leur population.